

Primes-maladie 2026 : des écarts du simple au double pour les mêmes prestations

En 2026, 37% des assuré(e)s verront leur prime-maladie grimper de plus de 6%, avec des hausses pouvant atteindre 38% selon le profil.

LAUSANNE, VAUD, SWITZERLAND, October 21, 2025 /EINPresswire.com/ -- En 2026, 37% des assuré(e)s verront leur prime-maladie grimper de plus de 6%, avec des hausses pouvant atteindre 38% selon le profil. Ces chiffres révèlent que la moyenne nationale masque des disparités importantes entre les assuré(e)s. Par ailleurs, pour des prestations identiques, les écarts entre assureurs peuvent aller jusqu'à 104%.

Après des hausses successives de 6.6% en 2023, 7.8% en 2024 et 6% en 2025, les primes d'assurance maladie continuent d'augmenter : +4.4% en moyenne en 2026. Néanmoins, cette moyenne cache une réalité bien plus dure : concrètement, 37% des primes subiront une hausse de plus de 6%, près de 20% augmenteront de plus de



Primes 2026



Primes 2026

8%, alors que tout de même 10% vont croître de plus de 10%. Seules 8% des primes-maladie connaîtront une baisse l'an prochain.

Les variations des primes-maladie atteignent parfois des niveaux vertigineux : selon la région, l'âge ou le modèle d'assurance, elles peuvent osciller entre -39% et +38%.

Des primes du simple au double pour les mêmes prestations

D'une caisse-maladie à l'autre, les différences de primes atteignent des niveaux déconcertants. Pour un même profil d'assuré(e) - même âge, région, franchise et couverture accident - la prime de base peut varier du simple au double, voire davantage. À titre d'exemple, dans le canton d'Uri, une personne avec une franchise de CHF 2'500.- sans couverture accident paie CHF 253.- chez l'assureur le moins cher, contre CHF 517.- chez le plus cher, soit un écart de 104%.

Cet écart s'explique en partie par le fait que les modèles alternatifs (médecin de famille, télémédecine, HMO, flexible, etc.) proposent généralement des primes nettement plus basses que le modèle traditionnel. Cependant, même en ne comparant que les modèles traditionnels, les différences restent considérables : dans l'exemple cité, la prime la moins chère s'élève à CHF 294.-, contre CHF 517.- pour la plus élevée, soit un écart de 76%.

Ces écarts montrent à quel point le choix de l'assureur et du modèle peut permettre d'économiser plusieurs centaines de francs par an, sans modifier ni les prestations ni la franchise.

Combien peuvent réellement économiser les assuré(e)s?

Pour mesurer l'impact concret de la hausse des primes 2026 sur le budget des ménages, bonus.ch a analysé les charges et économies potentielles d'une famille type de cinq personnes dans trois cantons : Vaud, Genève et Valais.

Dans le canton de Vaud, par exemple, avec l'assureur Philos (GM), la prime annuelle totale atteindra CHF 26'144.-, soit CHF 737.- de plus qu'en 2025. Mais en changeant simplement de prestataire et de modèle d'assurance, cette famille pourrait économiser jusqu'à CHF 7'360.-, soit 28% de ses coûts annuels.

À Genève, cette famille type devraient dépenser annuellement CHF 31'550.- en étant assurée chez Agrisano. Malgré une baisse des primes-maladie pour 2026 de CHF 1'781.-, un simple changement de caisse et de modèle permettrait de réduire la facture de CHF 11'612.-, soit 37% des charges initiales.

En Valais, le budget d'assurance maladie de base pour cette famille type s'élèvera à CHF 21'472.-avec Visana, soit une augmentation de CHF 608.-, en 2026. En optant pour une nouvelle caissemaladie et un modèle moins cher, le potentiel d'économies est de CHF 6'039.-, soit plus d'un quart de la facture annuelle totale de cette famille (28%).

Optimiser sa franchise est un levier simple et efficace pour alléger sa prime. Dans les trois cantons romands analysés, la mère de famille peut économiser CHF 1'540.- simplement en passant d'une franchise de CHF 300.- à CHF 2'500.-. Un geste simple, mais qui fait une réelle différence sur le budget annuel.

En résumé, plusieurs leviers permettent de réduire significativement sa prime :

- Changer de prestataire
- Changer de modèle
- Adapter sa franchise
- Les subsides cantonaux
- · Les modes de paiement préférentiels
- Suspendre son assurance durant le service militaire
- Optimiser ses assurances complémentaires
- Supprimer la couverture accident en cas d'assurance par l'employeur

bonus.ch a également simulé les économies annuelles maximales possibles dans chaque canton suisse pour un adulte sans couverture accident. Basée sur la différence entre la prime la plus élevée et une prime moyenne parmi les assureurs les plus avantageux du marché pour une franchise de CHF 300.-, cette analyse révèle des disparités impressionnantes : selon le canton, il est possible d'économiser jusqu'à CHF 3'673.- par an pour la même couverture de base.

Avec la réception des décomptes de primes, les assuré(e)s suisses ont une occasion unique d'analyser leur situation et d'optimiser le poids des primes-maladie sur leur budget. Comparer, adapter, choisir le bon modèle : chaque geste compte pour alléger la facture annuelle.

Accès au rapport détaillé:

https://www.bonus.ch/Pdf/2025/Primes-maladie.pdf

Accès à la rubrique de l'assurance maladie :

https://www.bonus.ch/Assurance-maladie/primes-assurance-maladie.aspx

Accès au comparatif des primes-maladie :

https://www.bonus.ch/zrZJD99.aspx

Pour plus d'informations :

bonus.ch SA
Patrick Ducret
CEO
Place Chauderon 20B
1003 Lausanne
021.312.55.91
ducret(a)bonus.ch

Lausanne, le 21 octobre 2025

Ducret Patrick

bonus.ch + +41 21 312 55 91 email us here Visit us on social media: LinkedIn Facebook YouTube

This press release can be viewed online at: https://www.einpresswire.com/article/859004204

EIN Presswire's priority is source transparency. We do not allow opaque clients, and our editors try to be careful about weeding out false and misleading content. As a user, if you see something we have missed, please do bring it to our attention. Your help is welcome. EIN Presswire, Everyone's Internet News Presswire™, tries to define some of the boundaries that are reasonable in today's world. Please see our Editorial Guidelines for more information. © 1995-2025 Newsmatics Inc. All Right Reserved.